

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 7 FÉVRIER 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4177-2021

ÉNERGIR – DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2022

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (Président de la formation), de même que M^e Louise Rozon et M. Pierre Dupont**

L'avocate de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR

Représentée par M^e Vincent Locas

Les **intervenants qui participent à la présente audience** sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Hélène Sicard

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION HOTELLERIE QUEBEC ET L'ASSOCIATION RESTAURATION QUEBEC (AHQ-ARQ)

Représentée par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)

Représentée par : M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 12
Début pause lunch 12 h 00
Reprise à : 13 h 05
Fin de l'audience : 15 h 00